



# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE MISE EN CONCORDANCE DES RÈGLES D'URBANISME APPLICABLES AU LOTISSEMENT « LE CHINAILLON » AVEC CELLES DU PLAN LOCAL D'URBANISME APPROUVÉES LE 28/11/2019

Par arrêté n°ARR2021/211 en date du 11 août 2021, Monsieur le Maire de la Commune du GRAND-BORNAND a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de mise en concordance des règles d'urbanisme applicables au lotissement LE CHINAILLON avec celles du Plan Local d'Urbanisme approuvées le 28/11/2019.

Monsieur **Alain GOYARD**, Directeur de Préfecture à la retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal administratif de Grenoble.

L'enquête se déroulera à la mairie du GRAND-BORNAND (21 route du Chinaillon 74450 LE GRAND BORNAND) **du lundi 6 septembre 2021 au mercredi 6 octobre 2021 inclus, aux jours et heures d'ouverture de la mairie, soit de 9h00 à 12h00 et 15h à 17h30 les lundis, mardis, jeudis, vendredis, et les mercredis de 9h à 12h.**

Toute personne qui en fait la demande à la mairie (par téléphone au 04 50 02 78 30 ou par courrier électronique à [urbanisme@mairiegrandbornand.com](mailto:urbanisme@mairiegrandbornand.com)) peut obtenir dès la publication de cet arrêté, la communication des pièces du dossier d'enquête publique, soit en exemplaire papier à ses frais, ou bien par document informatique. Elles seront également disponibles sur le site officiel de la mairie du Grand Bornand <https://www.mairiegrandbornand.com>, ainsi que sur la page du registre dématérialisé en ligne <https://www.registre-dematerialise.fr/2615>.

Par ailleurs, un poste de travail informatique sera mis à disposition du public dans les locaux de la mairie, sur les lieux de l'enquête pour accéder à la version numérique des pièces.

Pendant la durée de l'enquête, le registre d'enquête à feuillets non mobiles sera doublé d'un registre numérique disponible à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/2615>. Le registre d'enquête publique numérique sera mis à jour directement à chaque consignation d'observations. Ces observations seront reportées au fur et à mesure sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles.

De plus, les observations du public sont communicables à toute personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête selon les mêmes modalités que pour la communication des pièces du dossier d'enquête publique.

**Le commissaire-enquêteur recevra le public en mairie du Grand-Bornand, à la salle communale des Flocons, 33 impasse des Neiges 74450 LE GRAND-BORNAND :**

- Le lundi **6 septembre 2021** de **9h à 12h** (jour d'ouverture)
- Le vendredi **24 septembre 2021** de **16h à 19h**
- Le mercredi **6 octobre 2021** de **15h à 17h30** (jour de clôture)

Les remarques sur le projet peuvent également lui être adressées par écrit :

-par voie postale à l'adresse suivante « Monsieur le Commissaire enquêteur -enquête publique sur la mise en concordance des règles d'urbanisme applicables au lotissement LE CHINAILLON avec celles du Plan Local d'Urbanisme – Mairie du GRAND-BORNAND – 21 route du Chinaillon - BP 8 - 74450 LE GRAND-BORNAND »

-par courrier électronique à l'adresse suivante : [enquete-publique-2615@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-2615@registre-dematerialise.fr)

-directement sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/2615> permettant de consigner des observations en remplissant le formulaire numérique prévu à cet effet.

Dans un délai maximum d'un mois suivant la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en Mairie du GRAND-BORNAND et en version numérique sur le site officiel de la mairie du Grand Bornand <https://www.mairiegrandbornand.com>. Ces documents pourront également être communiqués par exemplaires papiers aux frais du demandeur, ou bien par document informatique. (demande par téléphone au 04 50 02 78 30 ou par courrier électronique à [urbanisme@mairiegrandbornand.com](mailto:urbanisme@mairiegrandbornand.com))